



Seconde audition de la FERC CGT par le Comité de pilotage  
des assises du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

## Déclaration préalable de la FERC CGT

Comme nous le craignons lors de notre première audition le 28 août, ces Assises organisées par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche n'ont pas rassemblé les personnels, ni par leur organisation (les conditions n'étaient pas créées pour une véritable participation des personnels de l'ESR), ni par les thèmes mis en débat. Nous le regrettons.

Dans le même temps, les problèmes des personnels ont continué : on continue à se débarrasser des CDD dans les laboratoires et les universités, on continue la mise en place forcée des IDEX, des PRES et des fusions d'universités, on continue les financements par projet de l'ANR, source de précarité, etc. On pourrait ainsi citer encore beaucoup de choses qui continuent sur la lancée du mouvement initié par le quinquennat de Nicolas Sarkozy, malgré le changement politique et malgré les Assises !

La FERC CGT veut réaffirmer avec force que les **personnels veulent et attendent de véritables ruptures avec la politique mise en œuvre dans l'enseignement supérieur et la recherche précédemment**. Ils veulent rompre clairement avec les conséquences du Pacte pour la Recherche et de la loi LRU qui ont grandement ébranlé et fragilisé les établissements, notamment en terme de gestion financière. Ce qui a des conséquences majeures sur l'avenir des personnels, des équipes de recherche, de l'offre de formation et des disciplines.

Nous voulons insister sur 4 points essentiels :

- 1) **Il faut en finir avec la précarité et développer l'emploi stable !** Cela suppose un autre Budget que celui annoncé pour 2013 ! C'est-à-dire un budget qui permette **des créations de postes** pour stabiliser les personnels précaires sur fonctions pérennes et, au-delà de la simple application de la loi Sauvadet, un **plan de titularisation**. Les difficultés financières que connaissent aujourd'hui la plupart des universités ayant accédé aux Responsabilités et compétences élargies imposent que l'on revienne à une gestion nationale de la masse salariale, des personnels et de leurs carrières par l'État.
- 2) **Il faut rétablir la démocratie** dans les organismes de recherche et dans les universités et lui permettre de se développer. Cela signifie la **disparition des Agences** qui ne sont composées que de personnes nommées (l'ANR et l'AERES), ainsi que la **suppressions des Fondations** types FCS. Cela signifie également **que l'on renonce à échafauder des structures hors d'échelle** rassemblant plusieurs dizaines de milliers de personnels et d'usagers où les centres de prise de décision s'éloignent de plus en plus des personnels et des usagers. Nous revendiquons des **instances composées majoritairement d'élus des personnels** avec une représentation équilibrée des différentes catégories. Les pouvoirs des différents conseils et instances universitaires doivent être renforcés pour équilibrer ceux des présidents dont l'élection par la seule communauté universitaire doit être conservée.
- 3) **Développer la coopération** entre établissements, universités et organismes de recherche, plutôt que la concurrence et la course à des labels discriminants. Cela signifie l'arrêt immédiat des iDEX et autres structures non démocratiques issues du grand Emprunt. Cela oblige aussi à l'arrêt de toutes les procédures de fusions ou regroupements d'universités qui privilégient le développement de secteurs de formation et de recherche au détriment des autres. La diversité de la formation et de la recherche doit être préservée. Les Arts, lettres et Sciences humaines et sociales doivent être soutenues et faire l'objet d'un traitement spécifique qui leur permette de se développer dans les mêmes conditions que les autres secteurs de recherche et d'enseignement.

- 4) **L'enseignement supérieur doit rester libre et accessible pour tous les citoyens quelles que soient leurs origines sociales ou géographiques.** L'accès au savoir, à la création de nouvelles connaissances et à leur diffusion sont indispensables pour l'émancipation des citoyens et de la société. Cela signifie que l'orientation n'est pas sélective et n'encourage pas la ségrégation mais au contraire ouvre tous le champ des possibles aux candidats à l'entrée à l'université que ce soit pour la formation initiale ou dans le cadre de la reprise d'études.

Pour réaliser ces objectifs, des mesures urgentes et claires doivent être mise en œuvre :

- Revenir à un **financement très majoritairement récurrent** des laboratoires, des organismes et des universités.
- **Titulariser** tous les précaires sur fonction permanente.
- Maintenir le **caractère national des diplômes** de l'Enseignement supérieur et de la recherche.
- **Refuser tout projet de régionalisation ou décentralisation** de l'ESR et de ses personnels.
- Défendre le principe de **droits d'inscription et de frais de scolarité peu élevés** pour les étudiants qui doivent par ailleurs bénéficier d'**aides financières** spécifiques leur permettant de se concentrer sur leurs études, notamment dans les premières années de licence.
- Garantir à tout citoyen l'accès au savoir, à la création de nouvelles connaissances et à leur diffusion **en écartant toute idée de sélection** pour l'entrée à l'université.

FERC CGT  
Le 30 octobre 2012